

Condition Générales - ADIM asbl

Article 1 Champs d'application

Toute prestation de service décrite dans le bon de commande signé par le client et confiée à **ADIM asbl** sera régie par les présentes conditions générales, ainsi que, le cas échéant, par les conditions particulières attachées à chaque prestation de service spécifique et venant en complément des présentes conditions générales.

En cas de contradiction entre les présentes conditions et les conditions particulières attachées à chaque prestation ; ces dernières prévaudront.

Les conditions générales ou particulières du client ne sont jamais d'application, sauf accord exprès, écrit et préalable de **ADIM asbl**.

Le non respect par le client des présentes dispositions entraîne automatiquement l'exclusion à vie de l'Association ou du service, du répertoire papier Le GUIDE SOCIAL et du site internet www.guidesocial.be

Article 2 Engagements et collaboration

ADIM asbl s'engage à exécuter la prestation de service prévue au bon de commande conformément aux standards de la profession, étant entendu qu'elle n'assume qu'une obligation de moyens.

Le client s'engage à collaborer avec le Guide Social pendant toute la durée d'exécution de la prestation de service, en vue de faciliter et d'améliorer la qualité des prestations telles que définies au bon de commande. A cette fin, le client fournira, sans délai, tout éclaircissement, explication et/ou documentation utile à la réalisation de la prestation de service et répondra aux éventuelles questions de **ADIM asbl**. Le client s'engage par ailleurs à se conformer strictement aux spécifications techniques de **ADIM asbl** telles qu'elles lui ont été communiquées ou spécifiées sur www.guidesocial.be. A ce titre, le client veillera à ce que tous les documents fournis à **ADIM asbl** dans le cadre de l'exécution de la prestation de service respectent rigoureusement les spécifications techniques.

Article 3 Délais

Les délais d'exécution sont définis d'un commun accord entre les parties dans le bon de commande. Il est entendu que **ADIM asbl** ne pourra être tenue responsable des éventuels retards dans l'exécution des prestations et qui seraient dus à un retard ou à un défaut du client de se conformer aux spécifications techniques dont question à l'article 2 ci-dessus.

Article 4 Acceptation

Le résultat de la prestation de service telle que définie au bon de commande est réputé accepté par le client si celui-ci n'a pas réagi par lettre recommandée au plus tard dans les quatorze (14) jours calendrier suivants l'émission de la facture correspondant à ladite prestation.

Le dernier clic ou clic d'acceptation de votre commande signifie que vous acceptez l'offre et les présentes conditions générales de vente. Nous accusons réception de votre commande par e-mail. Cet e-mail constitue notre confirmation de l'enregistrement de votre commande sous réserve de l'acceptation de votre commande si votre demande n'est pas conforme à nos conditions générales de vente.

ADIM asbl a le droit de suspendre, arrêter ou refuser l'insertion d'annonces sur www.guidesocial.be, sans avoir à motiver sa décision. Aucune indemnité quelconque ne pourra lui être réclamée de ce chef. L'éditeur a également la faculté d'indiquer, par tout moyen approprié, dont il est seul juge, que l'annonce est une annonce commerciale. L'**asbl ADIM** peut modifier ses prestations, ses offres de prestation et/ou... son règlement général à tout moment sans avoir à en justifier. Dans cette hypothèse le client qui serait lésé par cette modification peut demander d'être remboursé de sa commande ou cotisation sans aucune autre indemnité quelle qu'elle soit.

Article 5 Facturation et paiements

Toute commande est facturée conformément au tarif mentionné sur www.guidesocial.be

Les factures sont payables dans les dix (10) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture sauf mention contraire stipulée sur la facture.

Toute réclamation relative à une facture devra être transmise à **ADIM asbl** dans les quatorze (14) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture et ce uniquement par lettre recommandée avec accusé de réception. Les contestations formulées par un autre moyen que par lettre recommandée avec accusé de réception ne seront pas prises en compte. Par ailleurs, passé le délai de sept jours dont question ci-avant, les contestations ne seront plus acceptables et la facture sera alors présumée être acceptée par le client.

En cas de retard de paiement, la somme due est augmentée de plein droit d'un intérêt de retard de 1% par mois ainsi que d'une clause pénale fixée forfaitairement à 15% du montant de la facture impayée. Tout mois commencé compte pour un mois entier.

Le non-paiement du forfait pour les prestations d'annonces entraîne la disparition automatique de toute publication sur www.guidesocial.be

Toute tentative de fraude telle que : se faire passer pour un particulier alors qu'on est une ASBL ou une ASBL alors qu'on est une société commerciale, entraîne automatiquement la perte totale du paiement à titre d'indemnité.

Toute nouvelle annonce devra être payée selon les catégories, les barèmes officiels du site.

En cas de récidive, **ADIM asbl** pourra bannir le contrevenant à vie.

Article 6 Garanties

Le client confirme que les informations fournies à **ADIM asbl** n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierces parties.

Le client déclare qu'il possède tous les droits d'auteur et autres droits relatifs aux données (informations, photos, logiciels, etc.) communiquées à **Adim asbl** et garantit à ce titre cette dernière contre toute revendication et/ou condamnation en principal, intérêts et frais.

Article 7 Limitation de Responsabilité

ADIM asbl ne sera tenue responsable que de son dol ou sa faute lourde.

ADIM asbl ne pourra en aucune circonstance être tenue responsable de tout retard, suspension ou annulation affectant l'exécution de la prestation de service du fait notamment de défaillances techniques inhérentes au fonctionnement du réseau internet.

ADIM asbl ne pourra être tenue responsable si, pour une raison quelconque (fraude informatique, virus, incendie, inondation, catastrophe naturelle ou toute autre raison indépendante et extérieure à sa volonté), l'exécution de la prestation de service venait à être retardée, suspendue ou annulée.

ADIM asbl décline toute responsabilité en cas d'interruption de service Internet ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle. De même, lorsqu'une prestation a été demandée par le client, **ADIM asbl** ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services de ses fournisseurs.

Article 8 Annulation de la commande

Le client est en droit d'annuler sa commande sans frais dans un délai de quatorze (14) jours calendrier si aucune prestation n'a été mise en ligne sur www.guidesocial.be. La demande sera adressée uniquement par lettre recommandée à **ADIM asbl**. Si une prestation a eu lieu, les frais d'insertion demeureront cependant dus.

Le client ne pourra en aucun cas se faire rembourser s'il met fin à sa commande après le délai de sept jours dont question ci-avant. Par ailleurs, passé le délai de sept jours dont question ci-avant, les contestations ne seront plus acceptables et la commande sera alors ferme et définitive.

Les annonces publiées en ligne par le client après enregistrement de la commande ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

ADIM asbl est en droit de résilier le contrat, de plein droit, par une notification au client par lettre recommandée, en cas d'inexécution grave par le client d'une de ses obligations contractuelles, notamment s'il est en retard de paiement d'une facture de plus de trente (30) jours calendrier ou s'il s'avère qu'il n'exécutera pas ou risque sérieusement de ne pas exécuter l'une de ses obligations principales, et ce, avant même que cette obligation soit exigible.

Article 9 Loi applicable et tribunaux compétents

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge. Tout litige relatif à leur exécution et/ou interprétation sera de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles.